



Fédération CFTC-Finances

✉ Bât. Condorcet – 6 rue Louise Weiss – 75703 PARIS CEDEX 13
tél : 01.44.97.32.71 fax : 01.44.97.33.11 E-mail : federation-cftc@syndicats.finances.gouv.fr

DU COTE DE LA FEDE...

Après des vacances nécessaires pour tout le monde, le 11 septembre prochain, le Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat étudiera un texte sur l'abrogation du décret relatif à la situation de réorientation professionnelle des fonctionnaires de l'Etat.

La CFTC FINANCES est heureuse de voir que son combat entamé en 2010 a enfin été gagné, ce qui prouve aux sceptiques que l'action syndicale a encore et toujours des résultats. La CFTC FINANCES se félicite de voir une proposition qui permettra de mettre un terme à un écrit scélérat dont le but était le licenciement des fonctionnaires à terme.

La CFTC FINANCES continue de dénoncer une autre mesure phare de ces dernières années : la **Prime de Performance et de Résultat (PFR)**, une arme budgétaire contre les personnels, comme l'est la réorientation professionnelle, mise en place pour les cadres A et B. Dans certains ministères comme à la Défense par exemple, les effets pervers se font déjà sentir pour les personnels. Pour l'instant, nous sommes peu touchés dans nos ministères mais pour combien de temps ???

La CFTC FINANCES est opposée à la mise en place de cette PFR dans nos ministères. Ce système de rémunération laissera à notre sens trop de place à l'arbitraire en dehors de tout contrôle efficient.

De retour de vacances, certaines nouvelles nous laissent dubitatifs au mieux, nous mettent en colère au pire :

Ainsi, le plan de qualification de 2012 a été enfin signé par le ministre de tutelle. Mais M. MOSCOVICI nous prévient, dans le même courrier, que pour les années futures, le cadre sera contraint, avec des efforts à faire. Les mesures dites catégorielles vont donc être réexaminées et nous avons peur que les plans de qualifications soient une variable d'ajustement.

La CFTC FINANCES rappelle son attachement aux plans de qualification, mérités pour les agents de nos ministères, qui depuis des années, ont subi des réformes difficiles et déstructurantes.

De plus, lors d'une récente visite dans les services de la DGFIP, M. MOSCOVICI a fait comprendre à tout le monde que la RGPP n'existait plus mais que les suppressions de postes allaient continuer, mais dans le dialogue et la concertation...en résumé nous devrions parler de façon apaisée mais pour peu de résultat dans l'ensemble de nos ministères ?

C'est pourquoi, la CFTC FINANCES revendique :

- **l'arrêt des suppressions de postes et la mise en place d'un management qui prenne enfin en compte l'humain.**
- **L'ouverture d'urgence de véritables négociations salariales notamment sur le 8^{ème} échelon de la catégorie C .**
- **Des plans de qualification à hauteur des efforts nombreux fournis par les agents de nos ministères.**
- **La mise en place effective des accords signés sur la santé et la sécurité au travail.**